



WIMMER FRANCE

DECLARATION DES PERFORMANCES #1

SCIERIE DE LUZY
RUE ST. ANDRE
58170 LUZY

Dans le Cadre de l'application du Règlement N°305/2011 des Produit de Construction incluant les dispositions à prendre pour le marquage CE de certains éléments de structures en bois :

Je Soussigné, Monsieur REVELIN
Gérant de la société WIMMERFRANCE

Déclare que la production de « Bois de structure à section rectangulaire classés pour sa résistance » est conforme aux dispositions du contrôle de production en usine de la norme EN 14 081-10 : 2005 + A1 : 2011 pour une utilisation en structure pour les bâtiments et les ponts.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance mécanique	C18	EN 1912 :2012+EN338 :2009

L'organisme notifié QUALISUD, 1017 Route de Pau, 40800 AIRE SUR L'ADOUR identifié 1973 a établi le certificat de conformité du système de Contrôle de Production en Usine référencé 1973-CPR-040 et incorporé en annexe à la présente déclaration.

Fait a Luzy, le 10/12/2025

REVELIN Thomas



WIMMER FRANCE

DECLARATION DES PERFORMANCES

SCIERIE DE LUZY
RUE ST. ANDRE
58170 LUZY

Dans le Cadre de l'application du Règlement N°305/2011 des Produit de Construction incluant les dispositions à prendre pour le marquage CE de certains éléments de structures en bois :

Je Soussigné, Monsieur REVELIN
Gérant de la société WIMMERFRANCE

Déclare que la production de « Bois de structure à section rectangulaire classés pour sa résistance » est conforme aux dispositions du contrôle de production en usine de la norme EN 14 081-10 : 2005 + A1 : 2011 pour une utilisation en structure pour les bâtiments et les ponts.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance mécanique	C24	EN 1912 :2012+EN338 :2009

L'organisme notifié QUALISUD, 1017 Route de Pau, 40800 AIRE SUR L'ADOUR identifié 1973 a établi le certificat de conformité du système de Contrôle de Production en Usine référencé 1973-CPR-040 et incorporé en annexe à la présente déclaration.

Fait a Luzy, le 10-12-2025

Thomas REVELIN.



WIMMER FRANCE

DECLARATION DES PERFORMANCES

SCIERIE DE LUZY
RUE ST. ANDRE
58170 LUZY

Dans le Cadre de l'application du Règlement N°305/2011 des Produit de Construction incluant les dispositions à prendre pour le marquage CE de certains éléments de structures en bois :

Je Soussigné, Monsieur REVELIN
Gérant de la société WIMMERFRANCE

Déclare que la production de « Bois de structure à section rectangulaire classés pour sa résistance » est conforme aux dispositions du contrôle de production en usine de la norme EN 14 081-10 : 2005 + A1 : 2011 pour une utilisation en structure pour les bâtiments et les ponts.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance mécanique	D18	EN 1912 :2012+EN338 :2009

L'organisme notifié QUALISUD, 1017 Route de Pau, 40800 AIRE SUR L'ADOUR identifié 1973 a établi le certificat de conformité du système de Contrôle de Production en Usine référencé 1973-CPR-040 et incorporé en annexe à la présente déclaration.

Fait a Luzy, le 10-12-2025

Thomas REVELIN.



WIMMER FRANCE

DECLARATION DES PERFORMANCES

SCIERIE DE LUZY
RUE ST. ANDRE
58170 LUZY

Dans le Cadre de l'application du Règlement N°305/2011 des Produit de Construction incluant les dispositions à prendre pour le marquage CE de certains éléments de structures en bois :

Je Soussigné, Monsieur REVELIN
Gérant de la société WIMMERFRANCE

Déclare que la production de « Bois de structure à section rectangulaire classés pour sa résistance » est conforme aux dispositions du contrôle de production en usine de la norme EN 14 081-10 : 2005 + A1 : 2011 pour une utilisation en structure pour les bâtiments et les ponts.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance mécanique	D24	EN 1912 :2012+EN338 :2009

L'organisme notifié QUALISUD, 1017 Route de Pau, 40800 AIRE SUR L'ADOUR identifié 1973 a établi le certificat de conformité du système de Contrôle de Production en Usine référencé 1973-CPR-040 et incorporé en annexe à la présente déclaration.

Fait a Luzy, le 10-12-2025

THOMAS REVELIN.